



BACCALAUREAT BLANC EPREUVE DE REGLEMENTATION

I) PARTIE THEORIQUE

11,5 POINTS

I.1- Définir les mots et expressions suivants :

6 pts

a- TGI

b- Lotissement

c- Certificat d'urbanisme

d- MAETUR

e- Marché public

f- Adjudication

I.2- Donner le but de l'urbanisme

1 pt

I.3- Citer deux modes de passation d'un marché public

1 pt

I.4- Définir et donner la composition du cahier des charges

2 pts

I.5- Citer trois (03) règles générales de l'urbanisme

1,5 pts

II) PARTIE PRATIQUE

08,5 POINTS

Sans aucune formalité administrative, Sieur BILLE a entamé les travaux de construction d'un duplex sur un terrain. Ce matin, il est surpris de lire sur les murs « Arrêt des travaux » précédé d'une croix rouge. Par ailleurs, il a engagé la procédure d'immatriculation.

TRAVAIL A FAIRE

II1- Expliquer en quoi consiste :

- L'immatriculation d'un terrain

1 pt

- Une servitude administrative

1 pt

II2- Dire pourquoi le terrain de M. BILLE peut être immatriculé

1 pt

II3- Donner la composition de la commission de constat et d'évaluation

2 pts

II4- Indiquer deux devoirs de la commission de constat et d'évaluation

1 pt

II5- Enumérer deux documents requis préalablement à la construction d'un immeuble.

1 pt

II6- Citer trois (03) caractéristiques d'une entreprise artisanale

1,5 pts